

JANVIER 2016

solidairesfinancespubliques.drifp67@dgfip.finances.gouv.fr

" ADAPTEZ ! ADAPTEZ ! IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE ! "

F. CHIMÈRE, Ministre de la magie et de la vie en rose

L'année 2016 débute, comme les précédentes, sous le signe de la nécessaire adaptation de l'administration à l'évolution de notre société. Ce qui, pour nos dirigeants, signifie continuer à empiler les réformes et les suppressions d'emplois. Déjà, on peut s'interroger sur la pertinence de fixer l'adaptation, à savoir la prise en compte de notre environnement, comme objectif. Ce serait plutôt un moyen. Sinon, dans un monde sans cesse en mouvement, c'est se condamner à une perpétuelle fuite en avant, se placer dans l'incapacité intellectuelle de se demander pourquoi.

Pourquoi un Etat et, en particulier, pourquoi une administration des Finances Publiques, quel rôle, quelles missions doit-elle remplir pour œuvrer à l'intérêt général ?

Ce non-sens est, en pratique, d'autant plus grave que nos dirigeants prétendent nous adapter à un monde qui n'est pas le monde réel, mais un monde fantasmé.

Un monde fantasmé où le néo-libéralisme triomphant aurait vu la fin de l'histoire et des guerres, pour faire place à une économie prospère et profitable à toutes et tous.

Un monde fantasmé où chaque citoyen/usager serait connecté de sa naissance à sa mort, allergique à toute idée de contact physique.

Un monde fantasmé où les applicatifs de la DGFIP seraient tous parfaitement adaptés aux besoins des usagers et des agents, et d'une fiabilité exemplaire.

Mais voilà, nous vivons dans le monde réel.

Or, ce monde réel est d'abord un monde en guerre. Une guerre de valeurs, qui nécessite une mobilisation de l'ensemble de la société, et notamment de l'Etat via la fonction publique. Et cette mobilisation, qui demande des moyens, notamment humains, est impossible à obtenir en menant une politique d'austérité budgétaire, l'histoire le démontre.

D'autant plus que cette politique d'austérité est mise en œuvre depuis suffisamment longtemps pour qu'on puisse la considérer comme un échec, tant au regard de ses propres objectifs, économiques, sociétaux ou sécuritaires, que des valeurs qui fondent nos sociétés démocratiques.

Et ainsi, allant au bout de leurs fantasmes, nos dirigeants font des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) la potion magique qui va permettre de résoudre tous les problèmes. Ce, au point d'en arriver à cette situation absurde où, via les processus de télédéclarations et télépaiements obligatoires, c'est aux usagers et aux agents de s'adapter à cette nouvelle administration !

Et, comme si tout cela ne suffisait pas, on rajoute par dessus une bonne couche de mépris envers les agents.

Mépris quand on les ravalé au rang de presse-boutons.

Mépris quand on propose une augmentation de 0,2 % du point d'indice après 6 ans de gel

Mépris quand on énonce que le PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) s'appliquera, contrairement aux engagements du gouvernement, bien que les OS signataires représentent moins de la moitié des agents.

Mépris quand les recrutements sont inférieurs au nombre de postes inscrits au budget, générant plus de 3 000 emplois vacants pour les catégories C et B.

Mépris quand la Direction Générale modifie chaque année, de manière unilatérale, les règles de mutation.

C'est pourquoi Solidaires entend rester le syndicat du réel, en défendant les revendications des agents, quand bien même elles seraient qualifiées d'utopiques, voire démagogiques, par l'élite du politiquement correct.

PRISE DE PAROLE de SOLIDAIRES à la MANIFESTATION du 26 janvier 2016 à Strasbourg

« Les événements graves de 2015 ont mis en lumière le besoin et l'utilité sociale des services publics et de leurs fonctionnaires.

Ils ont signé la réhabilitation de serviteurs de l'Etat engagés pour le bien commun, qu'il s'agisse des fonctionnaires chargés de la sécurité, des enseignants ou du personnel hospitalier.

Par ailleurs le 1 janvier 2016 est le point de départ de la mise en œuvre de la réforme territoriale, réforme qui met à mal aussi bien le service public de proximité que les garanties des fonctionnaires, ballotés d'une mission à l'autre, voire d'un lieu d'exercice à un autre, sans ménagement, alors que c'est bien sur leur engagement que repose la réussite d'une telle réforme.



La situation des fonctionnaires ne cesse de se dégrader:

- le parti pris démagogique du gouvernement conduit à charger les fonctionnaires de tous les maux, ils coûtent trop chers, sont employés à vie. On oublie de préciser que la situation du fonctionnaire comporte aussi des devoirs à vie, que le soumettre au bon vouloir de l'autorité du moment est la porte ouverte à la corruption, que si notre fonction publique est exemplaire c'est grâce à son statut garant de son indépendance politique.

Ce ne sont que mensonges et propagande pour justifier à bon compte la casse du service public dont nos concitoyens ressentent pourtant chaque jour les effets pervers.

- le parti pris du gouvernement de l'austérité conduit à des suppressions d'emploi massives, même les prétendues créations d'emploi à la douane ne sont en réalité que des suppressions abandonnées pour partie. A la direction des finances publiques, pourtant chargée de faire rentrer l'argent et de contrôler l'utilisation des fonds publics, c'est 30 000 postes qui ont d'ores et déjà été supprimés depuis 2002.

AUTRES EXEMPLES DANS D'AUTRES SECTEURS

- le parti pris libéral du gouvernement le pousse à réformer à tout crin, sous couvert de "modernisation de l'état" aux dépens de ses fonctionnaires dont les conditions de travail se dégradent inexorablement, engendrant souffrance au travail et perte de sens.

EXEMPLES DANS L'EDUCATION

- enfin le parti pris du gouvernement auto proclamé "de gauche" de faire des économies sur le dos de ses fonctionnaires l'inscrit dans la continuité des gouvernements précédents "dits de droite" à proroger le gel du point d'indice depuis 2010.

Quel salarié n'a pas vu sa rémunération évoluer depuis 2010?

C'est pourquoi Solidaires est dans la rue aujourd'hui aux côtés de la CGT, de FO et de la FSU avec des revendications précises:

- sauvegarde du statut de la fonction publique
- arrêt immédiat des suppressions d'emploi et comblement des postes vacants dans toutes les administrations
- arrêt immédiat des réformes tous azimuts
- revalorisation du point d'indice
- rattrapage des pertes de pouvoir d'achat par l'attribution immédiate de 40 points d'indice à tous
- sauvegarde des missions de service public dans la sphère publique et non marchande

Il est temps de faire entendre notre voix il est temps de clamer la légitimité de nos revendications. »

QUELS VOEUX POUR 2016 ?

Janvier est traditionnellement la période des vœux. Indépendamment des souhaits de santé, bonheur, prospérité, etc., pour la vie personnelle, que peut-on souhaiter pour la vie au bureau ?

Le site de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) nous a livré une réponse à travers les résultats de deux sondages datant certes de 2013 mais toujours d'actualité et transposables dans notre administration.

C'est ainsi qu'un sondage réalisée par TNS Sofres nous rappelle qu'aux yeux des salariés, la qualité de vie au travail est tout sauf un gadget !

Interrogés sur les mots qui caractérisent le mieux la qualité de vie au travail, les salariés choisissent des termes très positifs. Ce n'est ni « une illusion » (2 % de citations seulement), ni « un gadget » (1 %), pas plus qu' « une formule de communication, de publicitaire ».

87% des salariés estiment qu'une bonne qualité de vie au travail profite à la fois aux salariés et aux entreprises.

Les salariés (33%) se désignent comme les principaux acteurs internes à l'entreprise de la qualité de vie au travail (33 %), avec les dirigeants d'entreprise (31 %).



Par ailleurs, selon Viavoice les actifs se disent majoritairement heureux alors que paradoxalement $\frac{3}{4}$ des actifs considèrent que les relations se sont dégradées ces dernières années, et 89 % d'entre eux qui estiment qu'il est « urgent » de les améliorer.

Comme pour le sondage précédent, ces derniers avancent d'ailleurs qu'avec la direction de leur entreprise (74 %) et leurs responsables hiérarchiques directs (76 %), ce sont eux-mêmes et leurs collègues qui sont les plus à même de changer cet état de fait (71 %).

Nous avons trouvé quoi souhaiter pour 2016 : une prise de conscience collective, que nous, principaux concernés par la qualité de vie au travail, en soyons aussi les principaux acteurs.

NOUVEAU DIRECTEUR, NOUVELLE MANIERE, MAIS MEME COMBAT

Notre nouveau directeur suscite l'enthousiasme chez chaque agent qui le rencontre : souriant, jovial, empathique, "communicant".

Loïn de nous l'idée de nous en plaindre, n'avons-nous pas maintes fois répété à la direction que si chaque responsable mettait les formes à ses relations avec les collègues, l'ambiance changerait dans les services ?

Cependant nous aussi savons ce qu'est la reformulation et l'empathie, nous savons aussi faire la différence entre la personne et la fonction.

Ne nous leurrions pas : notre directeur est un loyal serviteur de l'état, il applique sans rechigner la politique de la DG, restrictions budgétaires et suppressions d'emploi.

Nous proposons à notre nouveau directeur un concours de citation. Voici celles qu'il nous a livrées dans un discours public récent

“Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements.” Charles DARWIN

“La réussite, c'est un peu de savoir, un peu de savoir-faire et beaucoup de faire-savoir.” Jean NOHAIN

En réponse, les nôtres sont à découvrir au fil de la lecture du présent StirOnkel...

« *La propagande est une chose sommaire. L'essentiel est de dire quelque chose de très gros et de le répéter souvent, c'est comme cela qu'on fait une vérité* » Jean ANOUILH

C'est pas nous qui le disons, mais Marianne (extraits du 10/7/2015) qui titrait :

« La fraude fiscale dégrade notre compétitivité »

L'article s'intéresse, à partir d'une étude de la Banque de France, à l'optimisation fiscale des multinationales françaises, qui consiste à loger les bénéficiaires dans les pays à faible imposition par la technique des prix de transfert ou le jeu des licences, de l'endettement factice, etc...

Non seulement l'Etat est privé de plusieurs milliards d'euros chaque année, mais l'ampleur de la martingale modifie également les comptes nationaux, notamment au niveau de notre déficit commercial surévalué d'environ 14%.

« Mais il y a pire : cette étude montre qu'une part non négligeable des chiffres sur lesquels s'appuient les pouvoirs publics pour apprécier la situation économique du pays, comme notre compétitivité, sont faux.

A notre désavantage : en sous-estimant la valeur des biens produits en France, ces multinationales réduisent aussi artificiellement la productivité des travailleurs du pays et notre PIB »

Et ce sont ces mêmes patrons qui ensuite pleurent qu'on les aide à augmenter la productivité sclérosée par les 35H et autres avantages sociaux !

« *Je n'ai qu'une parole, mais je n'ai pas de mémoire* » Marcel ACHARD



La direction locale a pour habitude de cacher des nouvelles aux uns alors même qu'elle les a diffusées aux autres. Ainsi en est-il à chaque valse de chefs. Les rumeurs savent que... mais officiellement on ne peut rien dire « Les décisions sont arrêtées, mais elles ne peuvent pas vous être communiquées car tous les directeurs n'en ont pas encore pris connaissance » !

Il en est de même des projets. Le dernier exemple en date concerne la gestion centralisée des quitus d'ici fin 2016. Où donc est la boule de cristal qui nous permettra d'avoir les infos sur les décisions de la direction ? Ou devons nous réintroduire la torture à défaut de dialogue social transparent et respectueux pourtant « promis, craché, juré » haut et fort ?

« *La reconnaissance, c'est d'abord une demande de respect minimal : la personne désire non seulement être vue, saluée, traitée comme un être humain, mais elle souhaite également que son avis soit pris en compte et que l'activité qu'elle réalise ne soit pas absurde, ne la transforme pas en pion ou en robot* » Dominique MEDA

Nous avons connu le classement des 2042 dans les dossiers des contribuables, puis la révolution de l'ensilage par numéro de saisie, cauchemar de ceux qui essayent de reconstituer un dossier, nous avons failli connaître le chaos total : l'ensilage par date de saisie. Où est le problème ?

Outre le changement pour le changement, toujours à la mode dans notre administration, le problème est que la date de saisie disparaît d'ILIAD (logiciel de gestion de dossiers) au bout d'un an ! Il devient donc impossible de retrouver quoi que ce soit. Conclusion : autant jeter les déclarations directement à la benne.

La hiérarchie, victime sans doute du syndrome de l'idée fixe, a quand même dû visiter 4 SIP pour comprendre l'absurdité du projet !!

Comme les collègues disaient tous la même chose, à savoir que c'est du grand n'importe quoi, le projet a été abandonné

Enseignements à retenir :

- le bon sens peut quelques fois l'emporter
- à condition que les collègues qui pratiquent leur métier aient l'occasion de s'exprimer
- les bonnes vieilles méthodes (certes chronophages, has-been, à l'image des vieux agents que nous sommes) sont encore les plus efficaces.

On l'a échappé belle, mais prudence, le démon du changement veille.

« *L'art de réussir consiste à savoir faire travailler les autres* » Alice PARIZEAU



Débadgeage obligatoire durant la pause méridienne, disaient-ils à renfort de notes de services et de mises en garde...

Lundi 18/01/2016 à 13H16 sortie enfin du dernier contribuable à la caisse du SIP SCHILTIGHEIM. Réouverture des portes au public 13H30. Où sont passées les 45mn de pause minimum obligatoire ? Même le vigile n'a plus le temps ni de manger ni de passer aux toilettes !!

On décompte environ 100 personnes par jour pour la gestion particuliers et une forte affluence pour la caisse lors de la période de relance taxe foncière au 15/01/2016 et à venir relance taxe d'habitation au 15/02/2016. Cette affluence est encore augmentée depuis l'instauration du paiement par carte bancaire. Les contribuables préfèrent se déplacer plutôt qu'envoyer un chèque !

Mais que fait la direction ? Elle n'a ni anticipé un tel afflux, ni rattrapé en proposant des moyens. Pourtant les élus de Solidaires avaient mis en garde et proposé entre autre une gestion plus ferme des files d'attente (avec indication par exemple de temps d'attente, comme ça se pratique dans les parcs d'attraction).

Madame, Messieurs les 'manageurs' on vous écoute : que proposez vous pour le respect du droit du travail ?

A PROPOS DE TAXES FONCIERE ET D'HABITATION

Fin d'année 2015 sort les rôles de la taxe d'habitation. Bon nombre de contribuables âgés se plaignent de devoir payer la TH et la taxe foncière. « Mais monsieur, avec ma petite pension, je ne peux pas régler de telles sommes. J'ai toujours été exonérée ». En fait, après vérification, la petite mamie touche 20.000€ de pension ! Elle a été exonérée l'année du décès de son mari et l'année suivante grâce à une codification dans Iliad (logiciel de gestion des dossiers particuliers) prévue par les hautes instances.

Sur ce arrive le miracle : la décision électorale intervient et le bordel commence dans les services : exonération de TH et TF pour 2015 et 2016 pour les bénéficiaires des années précédentes. Chacun peut s'imaginer la situation chaotique générée.

Et pendant ce temps, les étudiants sans ressources doivent régler leurs 400€ de TH sans broncher.

Que penser de la justice fiscale quand on s'occupe ainsi de son électorat ?

« *Pour sauver son crédit, il faut cacher sa perte* » Jean de La Fontaine

La ville de Strasbourg a porté plainte contre la DGFIP à l'automne dernier ! Motif : 3000 nouveaux locaux ne sont pas évalués.

Rien là pour nous étonner: nous alertons la direction depuis des années sur le fait que l'assiette des impôts locaux n'est pas effectuée correctement, faute de moyens humains donc de bras et de temps, aussi bien au CDIF que dans les SIP et les SIE.

Nous dénonçons depuis longtemps cette situation totalement injuste.

Rappelons que les impôts locaux sont des impôts de répartition. Ça veut dire deux choses:

- que ceux qui payent, payent pour les autres
- qu'il y a rupture de l'égalité de traitement entre les contribuables, citoyens ou entreprises.



Les contribuables "historiques" payent l'impôt, les autres se gardent bien de se manifester ! Martelons encore une fois que pour exercer nos missions il nous faut des agents et des applicatifs qui fonctionnent.

Loin de nous l'idée de nous réjouir de cette plainte, il est quelques fois désespérant d'avoir raison...

Sur le plan national, on estime que plus de 350.000 locaux vont devoir faire l'objet d'un traitement prioritaire (avant le 29/2/16) dans le cadre de la révision foncière de valeurs locatives des locaux professionnels.

La DG a sabordé le Foncier. Qu'elle assume maintenant ses décisions. Qu'elle trouve des solutions immédiatement avant la sortie des avis 2017 qui conduira à un raz de marée à l'accueil ou au contentieux...

« *Les statistiques, c'est une addition juste de chiffres faux* » collègue retraité

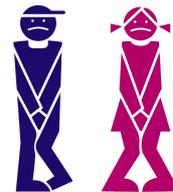
Pauvre France qui n'arrive même plus à compter jusqu'à 100 !

Lors d'une (toute) petite manifestation organisée lors de la venue à Strasbourg d'un ministre, il était écrit dans les DNA : 90 manifestants d'après la police, 150 d'après les organisateurs !

Ohlala ! Nous sommes habitués à ce qu'on divise ou multiplie (selon que l'on se place du côté des organisateurs ou de la police) allègrement par 2, voire 3 les chiffres, mais si on n'arrive même plus à maîtriser le comptage d'une centaine de manifestants, c'est que le problème est grave ! Ça montre en tout cas la volonté de la presse de faire mentir les uns et les autres, sans honte et surtout sans aucune honnêteté.

A quand les cours de maths, enfin plus simplement de comptage élémentaire dans les écoles y compris celle de la police ?

« *Nous n'avons pas les mêmes valeurs* » comme dit la pub



Le respect de la dignité humaine exige que l'agent de la fonction publique ait droit à un minimum d'intimité, notamment pour les appels de la nature.

Au Centre des Finances Publiques de Schiltigheim pourtant, une responsable considère qu'occulter les larges fenêtres des WC du 2^e étage est « un luxe inutile puisqu'il n'y a pas de vis-à-vis ».

Loin de nous l'idée qu'il pourrait y avoir des esprits malins en face dotés de longues vues ou des caméras embarquées sur des drones voire des images satellites particulièrement zoomées ! Mais les élus Solidaires du CHSCT ont néanmoins insisté auprès de l'Agent de Prévention qui a fourni séance tenant un film occultant pour l'aisance de ces commodités !



INTERNET OBLIGATOIRE ?

La Loi de finances 2016 prévoit l'obligation progressive (de 2016 à 2018) de souscrire sa déclaration de revenus en ligne et de payer la plupart des impôts par prélèvement ou télépaiement, avant d'être généralisée en 2019. Petit hic : seuls 66% des Français ont accès à internet. Question : la DGfip offrira-t-elle la connexion aux 33% restant ?

A LA PORTE DU BONHEUR !

Quelle bonne surprise à la présentation des derniers plans du futur Centre des Finances Publiques d'Illkirch ! Après une lutte acharnée, nous avons obtenu l'installation de deux portes de chaque côté de la zone séparant l'accueil du plateau SIP gestion, ceci dans le souci d'apporter un certain confort thermique et acoustique, conjugué à une protection supplémentaire pour assurer la sécurité des agents.

Une contre-visite du CHSCT est prévue le 2 février, quelques semaines avant l'installation des agents. Nous restons très attentifs aux quelques ajustements encore à envisager.

RAPPELS POUR LES MUTATIONS

Nous conseillons aux adhérents ayant déposé une demande de mutation, de nous adresser une copie. Nous la ferons suivre aux capistes nationaux. N'oubliez pas d'y mentionner vos numéros de téléphones (portable si possible) pour que les camarades puissent vous joindre avant et après la séance de la CAP nationale. A transmettre sous enveloppe à Christine Helstroffer, Solidaires, 4 place de la République à Stg.